



Programme partenarial Transition énergétique & sociale

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ERDRE ET GÈSVRES : UN ACTEUR STRATÉGIQUE POUR LA TRANSITION DU TERRITOIRE

Contexte : Créés en 1993, les conseils de développement sont installés dans le paysage institutionnel français. Fortement liés au processus de renouvellement démocratique, ils souffrent cependant d'un certain déficit de notoriété et suscitent des interrogations.

Les conseils de développement (CD) peuvent et pourtant jouer un rôle stratégique dans la transition énergétique et sociale des territoires, à l'interface entre la collectivité et les habitants. Depuis le lancement d'un travail de repérage des initiatives, le CD d'Erdre et Gèsvres s'est ainsi positionné comme un acteur incontournable pour donner à ses usagers « l'envie de » et accompagner les dynamiques de transition sur le territoire.

Mais comment expliquer alors que les conseils suscitent des jugements aussi ambivalents ? L'histoire du CD d'Erdre et Gèsvres témoigne de la fragilité de ces instances de démocratie participative tant elles semblent exposées au passage à des lignes de tension structurelles. Néanmoins, la coopération avec la collectivité peut être délicate pour construire des complémentarités et identifier des fonctions stratégiques pour les conseils sur leur territoires.

Quel rôle pour les conseils de développement dans les stratégies de transitions territoriales ? Pas si simple de répondre à cette question !

Renforcer les conseils de développement n'apparaît pas toujours comme une proposition consensuelle ; c'est notamment ce qu'on peut constater les participants des rencontres sur la transition énergétique et sociale de juin 2018¹.

L'appellation « conseil de développement » elle-même suscite des interrogations : quel « développement » territorial à l'heure de la remise en cause du modèle de développement actuel, à l'heure de l'urgence climatique ? On pourrait aussi évoquer la difficile représentativité de ces instances ou encore leur rapport complexe avec les intercommunalités.

Finalement, si on ajoute à cela un contexte législatif peu favorable², peut-on encore être optimiste quant à l'avenir des CD ?

DES ACTEURS SOUVENT ESSENTIELS DANS LES STRATÉGIES TERRITORIALES DE TRANSITION

Et pourtant sur les territoires d'expérimentation du programme TES, les CD apparaissent souvent comme des instances essentielles, voire incontournables, pour engager les transitions.

De par leur rôle d'intermédiaire entre la collectivité et les habitants, les conseils peuvent avoir une fonction stratégique dans la stimulation des politiques publiques et des initiatives collectives émergeant sur les territoires.

C'est le cas notamment du CD d'Erdre et Gèsvres. Au-delà de ses missions plus classiques de médiation ou encore de tiers-garant³, il a lancé une démarche de repérage des initiatives et de mise en relation des porteurs de projet du territoire, identifiée comme une action structurante des stratégies de transition territoriale⁴, cette initiative est désormais

¹ Programme TES, [livre de bord](#) de la rencontre internationale francophone, juin 2018.

² La loi Engagement et proximité du 21/12/2019 relève le seuil de 20 000 hab. à 50 000 hab. pour la mise en place obligatoire d'un conseil de développement sur une intercommunalité.

³ CMCD, « Vers une nouvelle étape pour relever les défis énergétiques, sociaux et démocratiques », <https://www.cd-ma.fr/des-developpement-1000-2040/>

⁴ Flash TES n°5 et vidéo TES « 2044... ou dès maintenant ? »



Flash_TES_N__6_CD_CCEG_VF.pdf
(.PDF, 759Ko)

⌵ Télécharger



☰ RETOUR À LA LISTE



Conseil de développement d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamps-des-Fontaines

☎ 02 40 12 32 88

📞 CONTACTEZ-NOUS

